



Conseil d'Administration

3 SEPTEMBRE 2025

CA nr 12 2024/2025



LYCÉE FRANÇAIS
D'OSLO
DEN FRANSKE SKOLEN

Participants

Pour rappel, membres suppléants des membres à voix délibérative, inscrits dans le circuit d'information de la réunion mais non participant sauf remplacement de membre titulaire empêché ou à des fins d'introduction en début de mandat.

MEMBRES	RÔLE	PRÉSENT
Stéphanie Daudet Kaspersen (suppléante Jennifer Poly)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Vice-présidente	Absente
Øystein Børsum (suppléante Karen-Sofie Stenzel)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne, Vice-présidente	Absent
Jon Inge Engesmo (suppléant TBD)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne	Absent
Margarida Caeiro (suppléante Rita Bildøy)	Membre à voix délibérative de nationalité tierce	Absente
Annabelle Lefébure-Henriksen (suppléant Victor de Turckheim)	Membre à voix délibérative de nationalité française, Présidente	X
Mahé Calvi (suppléant Claire Descamps)	Membre à voix délibérative de nationalité française	X
Agathe Rialland (suppléante Isabelle Thompsons)	Membre à voix délibérative de nationalité française	X
Therese Le (suppléante Merete Caudet)	Membre à voix délibérative de nationalité norvégienne	X
Franck Tabone	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, CCPL	X
Coralie Andrau	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Skolenes Landsforbund	X
Thibaut Terral	Membre à voix consultative, Représentant du personnel, Conseil d'établissement	X
Julien Durante	Membre à voix consultative, Représentante de l'administration, Proviseur	X
Marie Geisler / Emilie Allain Fournier	Membre à voix consultative, Représentant de l'administration, Directeur du primaire	X
Knut Sørliie	Membre à voix consultative, Représentant de l'administration, Directeur Exécutif	X
Isabelle Desvignes	Membre à voix consultative, Représentante de l'ambassade de France, Conseillère de coopération et d'action culturelle	X
Axelle Magagnin	Membre à voix consultative, Représentante du syndicat Utdanning Forbundet	X
Frederique Houseaux	Membre à voix consultative, Représentante du syndicat Utdanning Forbundet	X

Ordre du jour

	ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION #1 2025/2026		Pièces jointes	Temps alloué
1.	Formalités			
1.1	Validation de l'ordre du jour du conseil d'administration nr 1 2025/2026	Pour validation		2 mins
1.2	Validation du compte-rendu du conseil d'administration nr 11 du 26 juin	Pour validation	✓	2 mins
2.	Pour information et discussion			
2.1	Retour sur la rentrée	Pour information		10 mins
2.2	Dossier immobilier : Retour de la communauté et prochaines étapes	Pour information		25 mins
2.3	Préparation de l'Assemblée Générale : communication, ordre du jour, candidatures pour le CA	Pour discussion		25 mins
2.4	Audit : Prochaines étapes	Pour discussion		20 mins
2.5	Conversion des notes	Pour discussion		15 mins
2.6	Sujets éventuels	Pour discussion		

Compte-rendu

FORMALITES 1.1 Validation de l'ordre du jour du CA nr 12 2025/2026 du 3 septembre 2025 1.2 Validation du compte-rendu du CA nr 11 du 26 juin	<ul style="list-style-type: none">Aucuns commentaires sur l'ordre du jour. Mais il est proposé de poursuivre la numérotation des CA jusqu'à l'AG.Le compte-rendu du Conseil d'Administration a été approuvé par les membres votant par circulation.
POINTS DE'INFORMATION & DISCUSSION 2.1 Retour sur la rentrée	<ul style="list-style-type: none">La réunion a débuté par une présentation de tous les participants.M. Durante, le nouveau proviseur, a fait un bilan de la rentrée. A cette occasion, la nouvelle équipe de direction a été introduite, avec des remerciements adressés à l'équipe précédente pour son engagement. Une présentation de l'AEFE a également été faite, mettant en lumière l'offre linguistique proposée au sein de l'établissement. Concernant la rentrée scolaire, les résultats du baccalauréat et du brevet ont été communiqués. L'établissement a enregistré une légère baisse d'effectifs, avec la perte de cinq élèves durant la première semaine suite à des retours en France. L'agenda annuel, dans sa version 7, a été présenté aux membres du Conseil.Plusieurs messages clés ont été identifiés comme prioritaires à transmettre à la communauté scolaire. Parmi eux : les changements à venir liés au déménagement à Fornebu, l'évolution de l'offre linguistique, les prochaines élections (Conseil d'Administration, d'Etablissement, d'Ecole), les résultats de l'audit, ainsi que les enjeux immobiliers et de sécurité. Une révision du règlement intérieur est également en cours, en parallèle de nombreux projets et activités menés en collaboration avec l'AEFE.
POINTS DE'INFORMATION & DISCUSSION 2.2 Dossier immobilier : Retour de la communauté et prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none">Dans l'ensemble, les retours de la communauté à l'annonce du projet Fornebu ont été positifs ou mesurés, tant de la part des enseignants que des parents. Toutefois, plusieurs questions ont été soulevées, notamment sur le manque de communication en amont et sur l'absence de consultation perçue dans le processus de décision. Il est donc essentiel de répondre de manière claire et transparente à ces interrogations. Il est important d'avoir un dialogue ouvert avec les familles. Une session de questions-réponses sera organisée (date à définir). Le nouveau site LFO28 rassemblera l'ensemble des questions reçues, accompagnées de leurs réponses. Des activités en lien avec le déménagement à Fornebu seront développées.La question de la communication nécessaire au projet LFO28 a été abordée et il a été précisé par le conseil que le mandat de chaque entité impliquée sera clarifié, avec une répartition précise des rôles entre employés du LFO, CA (commission communication) et potentiels conseillers externes. La responsable communication du LFO sera en charge du site web, mais le contenu sera développé par le CA /la commission communication.

Compte-rendu

<p>POINTS DE'INFORMATION & DISCUSSION</p> <p>2.3 Préparation de l'Assemblée Générale : communication, ordre du jour, candidatures pour le CA</p>	<ul style="list-style-type: none">• L'Assemblée Générale se tiendra de 18h30 à 20h00. Le vote sera ouvert dès le début de la réunion, avec un appel à candidatures accompagné d'une présentation des personnes souhaitant se porter candidates (limitée à 5min par personne). Un rappel sera fait en fin de séance pour encourager la participation au vote. Il est envisagé d'élargir la période de vote afin de permettre une meilleure implication.• Concernant le programme de l'AG, Le bilan de l'année scolaire sera présenté, notamment les résultats du baccalauréat. Un retour sur les travaux du Conseil d'Administration sera également proposé, avec un résumé du projet Fornebu, et un aperçu du calendrier des premiers ateliers thématiques. Sur le plan financier, le quitus sera soumis à approbation, ainsi que le choix des commissaires aux comptes, dont le nom sera proposé par le Conseil. Il a été proposé d'inclure lors de la présentation du rapport financier une projection du budget moyen terme.• L'ordre du jour doit être envoyé au plus tard le 15 septembre. Un appel à candidature sera effectué avec la communication des autres instances du LFO, conseil d'école et conseil d'établissement.
<p>POINTS DE'INFORMATION & DISCUSSION</p> <p>2.4 Audit, prochaines étapes</p>	<ul style="list-style-type: none">• L'audit du Statsforvalteren sur le bien-être à l'école a permis de constater que le Conseil d'administration et l'établissement ont mis en place un dispositif visant à prévenir et à traiter les incidents pouvant affecter le bien-être des élèves. Toutefois, les auditeurs ont conclu que le niveau d'investigation et de documentation mené par l'établissement ne répond pas entièrement aux attentes raisonnables dans ce domaine. Les actions entreprises ne sont pas systématiquement documentées, ce qui limite la capacité à démontrer la conformité aux obligations légales. En conséquence, il a été estimé que le système de contrôle interne du Conseil ne garantit pas pleinement le respect du devoir d'enquête ni du devoir d'agir. Une échéance a été fixée au 31 octobre 2025 pour corriger les manquements identifiés. Il nous appartient désormais de démontrer que des dispositifs équivalents existent ou sont en cours de mise en place. Il est essentiel de clarifier les attentes des autorités et de s'assurer que nos propres mécanismes internes d'audit soient renforcés. Cette situation représente également une opportunité de nous autoévaluer et de vérifier si nos pratiques sont conformes à nos propres exigences. Nous reconnaissons la valeur de cet audit interne et la nécessité de poursuivre le travail engagé sur la gouvernance. Certaines procédures doivent encore être formalisées et documentées de manière plus rigoureuse, afin de pouvoir en attester en cas de contrôle externe et interne.• Une lettre devra être adressée à l'ensemble des parents, pour les informer de la tenue de cet audit et de ses conclusions.• La commission de Gouvernance travaillera avec l'administration sur le document de gouvernance et les mesures à mettre en place pour assurer un meilleur contrôle interne.

Compte-rendu

<p>POINTS DE'INFORMATION & DISCUSSION</p> <p>2.5 Conversion des notes</p>	<ul style="list-style-type: none">• Un premier échange officiel est prévu le 30 septembre, sous la forme d'une réunion en ligne entre une délégation française et une délégation norvégienne. Cette délégation bilatérale répond à l'invitation de K-dir et HK-dir de travailler avec les autorités françaises afin "d'examiner la question de plus près et de garantir un traitement aussi équitable que possible de tous les candidats à l'enseignement supérieur norvégien" (annoncé par le Gouvernement Norvégien le <u>7 Novembre 2024</u>). La délégation française comprendra des représentants de la DGESCO, IGESR, DREIC, ainsi que Ida Storsve directrice de la section Norvégienne du Lycée International de St Germain en Laye, et un représentant de l'Ambassade de France en Norvège. Ce processus s'inscrit à un niveau politique, au-delà du simple cadre administratif. Il concerne non seulement les élèves français en Norvège, mais aussi les élèves norvégiens étudiant en France, dans le cadre de l'accord bilatéral qui fonde l'existence même de notre établissement. Ce changement d'échelle implique une responsabilité partagée et une coordination étroite entre les deux pays.• Il est essentiel que le LFO (l'administration et les instances du LFO) puisse suivre ce processus de près et y contribuer activement, car une conversion injuste des notes du Baccalauréat pourrait avoir des conséquences graves sur les possibilités de cursus universitaire en Norvège pour lycéens du LFO, allant jusqu'à compromettre la pérennité du lycée. Une bonne compréhension des deux systèmes éducatifs est indispensable pour garantir une équivalence juste et cohérente des notes. Le travail de cette délégation franco-norvégienne pour proposer une table de conversion plus équitable et mieux justifiée se poursuit, avec une échéance fixée à fin 2025; après quoi la décision de mise en place appartiendra à HK-dir. Toutefois, les décisions seront probablement prises bien avant cette date. Il est donc crucial de continuer à documenter nos démarches, à structurer nos procédures et à anticiper les attentes des autorités. Le plus urgent est d'obtenir la possibilité de conseiller la délégation française dans ses démarches.
<p>POINTS DE'INFORMATION & DISCUSSION</p> <p>2.6 Sujets éventuels</p>	Aucun sujet éventuel n'a été abordé.

Éléments présentés en séance

Pour usage interne